

INAUGURATION DE L'ENTREE DE LA MAIRIE, DE LA MISE EN SECURITE ET RESTAURATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Samedi 20 juin 2026 – 10H – QUIESTEDE – Canton de Fruges

M. le Président du Département Jean-Claude LEROY

Le projet en deux mots :

Il s'agit d'une inauguration multiple intégrant des soutiens du Département au titre du FARDA mais aussi en aides à la voirie

- Aménagement du parvis et du parking de la mairie
- Rénovation et extension de la salle des associations (pas de rénovation d'ampleur depuis sa construction en 1962)
- Aménagement de la RD 195 – Rue de l'Eglise
 - Recalibrage de la chaussée
 - Création d'un cheminement piéton sécurisé
 - Mise en place d'un dispositif de modération de la vitesse
- Village de 663 habitants
- **Participation du Département sur 3 volets :**
 - Opération menée en lien avec le **CAUE62**
 - **2 subventions FARDA** pour le parking mairie et salle des associations bâtiment : 43 554 € en 2024 + 14 148€ en 2025
 - **2 subventions Voiries** pour la rue de l'Eglise : Amendes de police 15 000 € en 2024 + MMU 47 700 € en 2025

Eléments de langage possibles

Le Département partenaire des communes rurales !

Parce que le soutien aux communes rurales, c'est dans l'ADN du Département depuis toujours, la recherche de l'égalité entre les citoyens !

Dans le Pas-de-Calais le monde rural pas délaissé, on ne note pas de désertification rurale comme on peut le voir dans d'autres départements (au contraire, beaucoup de villages gagnent plutôt des habitants).

Le monde rural, cela regroupe environ 1/3 des habitants du Pas-de-Calais !

Cette opération nous conforte dans les choix que nous faisons pour continuer à équiper et moderniser les communes rurales au travers du FARDA

Nous venons d'ailleurs d'envoyer aux maires concernés le guide « feuille de route » du FARDA 2026/2028 qui est une sorte de livre de chevet pour les maires et les secrétaires de mairie

Des aménagements pour faciliter la qualité de vie des habitants !

Les Conseillers départementaux sont les interlocuteurs privilégiés des maires dans leurs cantons.

Pour autant les politiques du Département sont conçues tournées vers la qualité de vie des habitants.

« Le Département ne fait pas de bruit mais il fait le boulot » : il y a énormément de moments où le Département intervient dans nos quotidiens sans que l'on se rende forcément compte :

- *Quand on appelle les pompiers*
- *Quand on prend la route pour aller travailler, rendre visite à sa famille, ses amis,*
- *Quand on dépose ses enfants au collège*
- *Quand pour nos parents, grands-parents, un accompagnement à l'autonomie devient nécessaire*
- *.....*

Nous aidons les communes dans leurs aménagements du quotidien ; en faisant cela nous aidons celles et ceux qui vont rendre service, pour les démarches, et aussi pour la vie locale, les associations, toutes celles et ceux qui participent à l'animation de nos communes.

L'investissement public = un rôle dans la vie économique du territoire !

Les subventions injectées dans les projets c'est aussi du carnet de commandes et des travaux mis en œuvre sur le territoire, par nos artisans et PME.

Il y a avec ce programme un vrai effet levier pour l'économie et l'emploi en milieu rural !

L'aide du Département c'est aussi LE levier pour rendre les projets réalisables : sans cet appui, les communes ne pourraient pas le faire seuls, ou alors à une échelle beaucoup plus réduite, ou étalée dans le temps compte tenu de leurs budgets limités.